

## Produits Chimiques:

# Pictogrammes, Précautions et Process d'intégration d'un produit chimique

## Objet

L'utilisation des produits chimiques est réglementée.

Est considéré comme un produit chimique tout produit qui n'est pas de l'eau.

Ce mode opératoire précise :

- la signification des étiquetages des produits
- les précautions à prendre avant et pendant leur utilisation
- les conditions de stockage et d'élimination

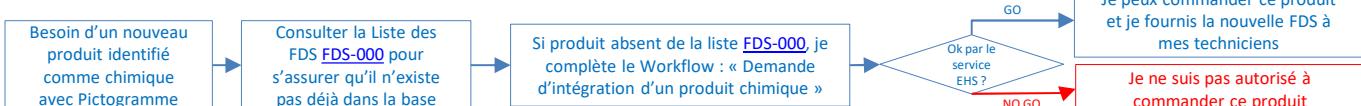
Il est **INTERDIT** d'acheter un produit autre que ceux prévus dans la liste autorisée sans prévenir le service EHS auparavant.

Tous les produits cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) sont proscrits.



## Process d'intégration d'un nouveau produit

Process d'intégration d'un nouveau produit, compléter le Workflow « Demande d'intégration d'un produit chimique ».



## Travail à proximité de produit chimique manipulé par le client

- Il est interdit de toucher et/ou manipuler les produits chimiques du client.
- A la lecture du Plan de prévention avec le client, s'assurer dans le cadre de l'intervention des mesures de protection Collectives (EPC) et individuelles (EPI) obligatoires et nécessaires dans les différentes zones de travail ainsi que des risques associés à ces zones.
- En cas de déversement de produits chimiques du client, le technicien CHUBB F&S doit évacuer la zone sans rien toucher et alerter le client.
- En cas de déclenchement d'une alerte chimique sur site client, le technicien doit suivre le mode opératoire du client, porter ses EPI si nécessaire, laisser son matériel sur place, évacuer la zone de travail en suivant les chargés d'intervention du client.

## Précautions d'utilisation

Les produits chimiques sont soumis à des précautions d'utilisation et de prévention particulières. Selon le produit, le port de certains EPI (lunettes, gants, masque *ainsi que certains EPC* (ex: embout soufflage tuyaux) peut être requis.

### Les symboles de danger :

Tous les produits chimiques possèdent un étiquetage. Ces pictogrammes inscrits sur l'emballage, permettent d'informer l'utilisateur sur les risques liés au produit.

L'étiquetage a évolué et elle peut être disponible sous deux types :

1/ Fond orange et traits noirs : **ancien étiquetage**

2/ Fond blanc et traits rouges : **nouvel étiquetage depuis 2009**



### Les pictogrammes de sécurité obligatoires :

Ces pictogrammes sont présents dans la fiche de données sécurité (FDS) du produit.



Chaussures de sécurité



Gants anti-coupure

Gants risque chimique



Lunettes de Sécurité



Tenue de travail



Masque FFP2 minimum pour recharge de poudre

